

Les soins à la mère et à l'enfant

Autor(en): **J.W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **65 (1956)**

Heft 5

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES SOINS A LA MÈRE ET A L'ENFANT

Ce second cours de « soins au foyer »¹ s'adresse aux futures mères, aux jeunes mamans, aux fiancées, aux jeunes filles. Il a pour but de leur faire comprendre l'importance pour la future mère d'une bonne hygiène physique et mentale et de leur enseigner les soins que requièrent aussi bien la maman que le nourrisson, puis le petit enfant.

Le cours est composé de six leçons de deux heures chacune, réparties sur trois semaines. Comme le premier cours, il s'adresse à un groupe de dix participantes au maximum. Il traite, après un bref aperçu d'anatomie et de physiologie, tous les problèmes posés par l'hygiène de la grossesse, les préparatifs pour la naissance du futur bébé, les soins enfin qu'appellera ce dernier. Cet enseignement est donné par une monitrice expérimentée, ayant suivi l'enseignement prévu. Il permet aux futures mères de se préparer à leurs responsabilités futures. Une modique finance d'inscription permet de couvrir les frais d'organisation².

Sujets traités dans les cours

La première leçon, « *Avant la naissance* », donne un bref aperçu d'anatomie et de physiologie indispensable à la future maman. Elle aborde ensuite ce qu'il importe de savoir de la période prénatale et des soins qu'appelle l'état de la jeune femme tant physiquement que moralement, de son alimentation, de ses vêtements, des signes enfin qui peuvent survenir au cours de la grossesse.

La naissance est le sujet de la seconde leçon. On y enseigne et y montre les dispositions à prendre tant pour la mère que pour l'enfant attendu, la préparation et la composition de la layette, du berceau ou du lit de bébé, la façon de langer. On y traite également de l'accouchement à domicile ou à l'hôpital, de la naissance elle-même, puis des premiers soins qu'appellent et la jeune mère et l'enfant.

¹ Pour le 1^{er} cours de soins au foyer, cf. la revue « La Croix-Rouge suisse » 1^{er} septembre 1951, Une initiative de la Croix-Rouge américaine, comment fonctionnent les cours de soins au foyer; 15 octobre 1951, La méthode américaine d'enseignement de soins au foyer; 1^{er} septembre 1952, Le développement des cours de soins au foyer; 1^{er} décembre 1953, Les cours de soins au foyer en Suisse, par Mademoiselle M.-F. Exchaquet; 1^{er} septembre 1954, Nos cours de soins au foyer, par le docteur P. Ryncki.

² A titre d'exemple, les cours organisés à Genève par le Centre d'hygiène sociale de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse se donnent régulièrement une fois par mois ainsi qu'à tout groupe qui le demanderait spécialement. La finance d'inscription est de 6 francs. Pour tous renseignements s'adresser aux secrétariats permanents de la Croix-Rouge (à Genève, Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise).



(Photo du Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise)

Hygiène et habillement

La troisième leçon porte sur l'*hygiène du nouveau-né*: confection d'un sac à déchets, comment se laver soigneusement les mains, confection d'un tablier improvisé, protection de la bouche et du nez. Puis on aborde les soins à donner au nouveau-né au cours de premières heures de son existence, de sa protection contre les infections, ainsi que des soins particuliers que demandent les enfants prématurés.

Bébé est entré maintenant dans l'existence quotidienne, son *bain* et son *habillement* deviennent le souci de la jeune maman. C'est ce dont traite la quatrième leçon en apprenant, avec exercices à l'appui, à laver et baigner le petit enfant, à le porter comme dans un berceau, à l'habiller et à soigner et entretenir sa layette.

Alimentation, éducation

La cinquième leçon est consacrée à un autre problème de la première importance, celui de *l'alimentation du bébé et du petit enfant*: horaire, allaitement naturel et ses avantages pour la mère et pour l'enfant, alimentation artificielle, en quoi elle consiste, entretien des ustensiles. L'on passe alors au sevrage, on donne les éléments de base de l'alimentation du petit enfant, la façon de les préparer, et, avant de parler du sommeil du bébé, l'on aborde éventuellement les troubles digestifs qui peuvent survenir.

La dernière leçon, enfin, traite du *développement physique, psychique et intellectuel* du bébé. Elle pourrait s'intituler « Pour une enfance saine

et heureuse ». L'influence des parents, d'une vie familiale régulière et harmonieuse, l'importance primordiale sur le développement de l'enfant de l'affection maternelle au cours des premiers mois de la vie, ces problèmes s'accompagnent d'une étude du développement physique et intellectuel chez le jeune être: premières dents, premiers gestes conscients, première éducation aussi; l'on insiste également sur le rôle et l'importance des jouets.

Comme le premier cours de soins au foyer, le cours de soins à la mère et à l'enfant est avant tout un cours pratique, accompagné de démonstrations qu'exercent à leur tour les élèves, et qui les met à même, chez elles et en face de leur enfant, de résoudre sans peine mille petits problèmes qui se posent à elles. Il vise à diminuer — comme le cours sur « *L'accouchement sans douleur* », dont il est le complément indispensable — chez les futures mères l'appréhension de l'inconnu en leur apportant des notions précises et pratiques. On ne peut donc que souhaiter voir ce cours connaître rapidement un succès aussi grand que le premier cours donné aujourd'hui dans toute la Suisse.

*

L'intérêt soulevé par le cours de « Soins à la mère et l'enfant »

TEMOIGNAGE DE JEUNES EPOUX

Les monitrices donnant les cours de « soins au foyer » reçoivent souvent des témoignages touchants des participantes, et des participants à ces cours. Bornons-nous à reproduire la lettre charmante reçue de deux jeunes époux ayant tenu à suivre l'un et l'autre le cours de « soins à la mère et à l'enfant »:

« Nous vous exprimons notre reconnaissance et nos remerciements pour le cours qui fut très intéressant et instructif et dont des futurs parents sans expérience, comme nous l'étions! — ont tiré profit.



Le père et la mère suivent un cours.
(Photo de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge)



Au cours de soins à la mère et à l'enfant: comment langer bébé.
(Photo Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise)

« L'épouse se rendant mieux compte de ce qui l'attend n'est pas anxieuse, le mari, lui, est « fin prêt à faire la nurse », et se félicite d'avoir suivi ce cours pour futurs mamans! »
J. et J. W.

...Chronique de l'OMS, Genève, vol. 10, n° 4, avril 1956, Rapport annuel pour 1955 du Directeur général.

LES ARCHIVES HENRY DUNANT

Dans son testament, daté du 2 mai 1910, Henry Dunant léguait à son neveu Maurice Dunant, à Genève, ses « livres, brochures, documents, médailles, etc. ». Après sa mort, survenue six mois plus tard, M. Maurice Dunant recueillait pieusement le legs du fondateur de la Croix-Rouge. Il léguait à son tour, lors de sa mort survenue le 14 septembre 1931, cette collection considérable de manuscrits et d'ouvrages à la Bibliothèque de Genève. D'abord recueillis aux archives d'Etat, les documents relatifs à l'histoire de la Croix-Rouge entrèrent à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève en janvier 1933. Par suite de diverses circonstances, leur classement ne put être entrepris que depuis 1942 par les soins de M. Bernard Gagnebin, l'actuel conservateur des manuscrits de la Bibliothèque. Cette collection, d'un intérêt inestimable, s'est encore enrichie depuis lors de divers dons et legs comprenant entre autres la correspondance de Dunant avec sa famille et divers dossiers. L'étude approfondie de cette documentation a permis de rendre à Henry Dunant toute la part considérable qui fut celle de ce précurseur non seulement de la Croix-Rouge, dont il fut l'authentique promoteur, mais encore d'une multitude de projets considérés alors comme utopiques, et dont la plupart se sont réalisés depuis lors. M. B. Gagnebin a publié dans la « *Revue internationale de la Croix-Rouge* (mai 1956) un important article donnant entre autres le détail de ces archives qui ont été classées par ses soins en cinq grands groupes: *Mémoires* (30 cahiers bleus de grand format); *correspondance* (six volumes d'environ 200 lettres chacun); *diplômes, brevets, etc.* (H. Dunant reçut de nombreux ordres et décorations et ne fut pas nommé membre de moins de 65 sociétés diverses); *iconographie* (portraits depuis sa jeunesse jusqu'à la veille de sa mort); *livres et brochures* (quatre boîtes contenant les innombrables brochures écrites sur un nombre considérable de sujets par H. Dunant).